

Références — Droit international et national

Les pactes, lois et jurisprudences internationaux et nationaux qui suivent sont mentionnés dans les Feuilles d'information.

Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2002)
- Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2003)
- La Déclaration et l'agenda pour l'action de Stockholm (1996)
- Art. 279,01 du Code criminel (ajoute la traite des personnes à la liste des crimes)
- Projet de loi C-310 Loi modifiant le Code criminel (traite des personnes) (2011)

Tourisme sexuel impliquant des enfants

- Projet de loi C-26 : Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels, édictant la Loi sur la banque de données concernant les délinquants sexuels à risque élevé (infractions sexuelles visant les enfants) et modifiant d'autres lois en conséquence, 41^e législature, 2^e session, 2013 (propose des peines plus lourdes pour les délinquants pédosexuels et permet un plus grand partage d'information sur les délinquants pédosexuels outre-frontières)
- Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages
- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2002)
- Projet de loi C-27 (1997) criminalisation du tourisme pédosexuel au Canada
- L'art. 7(4.1) du Code criminel (interdit le tourisme pédosexuel)
- R v Bakker, 2005 BCPC 289, [2005] BCWLD 5097, 2005 CarswellBC 1758.
- R v Klassen, 2011 BCPC 109, [2011] BCWLD 6616, [2011] BCWLD 6608.

Mariage d'enfant — Général

- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Article 293 du Code criminel (criminalisation de la polygamie)

- La Loi sur la lutte contre les crimes violents (2008) a majoré l'âge du consentement de 14 à 16 ans

Polygamie et Mariage d'enfant au Canada

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1976)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1976)
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Article 293 du Code criminel (criminalisation de la polygamie)
- Reference re: Section 293 of the *Criminal Code*, 2011 BCSC 1588, 28 BCLR (5th) 96, 279 CCC (3d) 1 («The Polygamy Reference»)
- Article 153 du Code criminel (permet au juge une déduction d'exploitation sexuelle)

Images d'abus pédosexuels

- Projet de loi C-2 (définition de «pornographie juvénile») (2005)
- R v Sharpe, 2001 Carswell BC 82 at 128 (SCC)
- Le Projet de loi C-22 (Déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par des personnes qui fournissent des services Internet) (2011)

Mutilation génitale féminine

- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1999)
- L'art. 268(3) du Code criminel (inclue la MGF comme facteur aggravant)
- L'art. 273.3 du Code criminel (criminalise le déplacement d'un enfant du Canada vers l'étranger pour une MGF)

Exploitation sexuelle et technologie

- Projet de loi C-22 (déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet) (2011)

Agresseurs sexuels d'enfants

- Projet de loi C-26 : Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels,

- édicte la Loi sur la banque de données concernant les délinquants sexuels à risque élevé (infractions sexuelles visant les enfants) et modifiant d'autres lois en conséquence, 41^e législature, 2^e session, 2013.
- Projet de loi S-2, Loi protégeant les victimes des délinquants sexuels (réforme du Registre national des délinquants sexuels) (2011)
 - Loi sur le transfèrement international des délinquants (2004) (Garantie que les Canadiens reconnus coupables d'un crime sexuel à l'étranger peuvent être inscrits au Registre national des délinquants sexuels à leur retour au Canada.)

Autoexploitation et exploitation par les pairs

- Projet de loi C-13 : Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur la concurrence et la Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle, 41^e législature, 2^e session, 2013.
- *R v Spencer*, 2014 SCC 43, [2014] CCS No. 3970.

Traite des enfants

- Projet de loi C-268 : Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans), 3^e session, 40^e législature, 2010
- Projet de loi C-310, Loi modifiant le Code criminel (traite des personnes), 41^e Législature, 1^{re} Session, 2012

Aggression sexuelle et traite des enfants autochtones

- Sécurité publique du Canada, Plan d'action nationale de lutte contre la traite des personnes, 2012, en ligne : <http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-ctn-pln-cmbt/ntnl-ctn-pln-cmbt-fra.pdf>
- Sécurité publique du Canada, Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes (2012), en ligne : <http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2013-ntnl-ctn-pln-cmbt-hmn/2013-ntnl-ctn-pln-cmbt-hmn-fra.pdf>